

NOTICE PRODUIT

CEGEPRIM BH2

BARRIÈRE ANTI-REMONTÉES D'HUMIDITÉ

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

Barrière anti-remontées d'humidité époxy bicomposant applicable :

- en deux couches avec finition sablée avec **CEGESABLE**, sous Avis Technique,
- en une couche avec le promoteur d'adhérence **CEGEPRIM SBH** (hors Avis Technique).

DOMAINES D'APPLICATION

SOL INTÉRIEUR en locaux P2/P3/P4/P4S

SOL EXTÉRIEUR NEUF (hors Avis Technique)

Barrière anti-remontées d'humidité :

- avant ragréage P3 ou P4/P4S sur dallage sur terre-plein ou dalle portée devant recevoir un revêtement de sol souple (PVC, linoléum, caoutchouc), un parquet, une peinture ;
- avant parquet en direct (hors Avis Technique) ;
- avant carrelage en direct.

Important : il ne s'agit ni d'un procédé de cuvelage ni d'un procédé d'étanchéité. En local P4/P4S, toujours appliquer la barrière avec finition sablée. Ce système ne permet pas de résister à la fissuration mais permet de conserver l'adhérence de l'enduit de ragréage ou du produit de collage mis en œuvre par-dessus.

SUPPORTS ADMIS

Supports neufs :

- dallage sur terre plein armé,
- dalle béton,
- chape ciment.

Supports en rénovation, en intérieur uniquement :

- Ancien carrelage, tomette ...

Supports à exclure : chape anhydrite, sols chauffants.

CARACTÉRISTIQUES / AVANTAGES

- Spécial dallage sur terre-plein
- Intérieur / extérieur
- Bon pouvoir de pénétration
- Résiste à la contrepression

AGRÉMENTS / NORMES

Avis Technique n°12/22-1822, voir les configurations admises.

DESCRIPTION DU PRODUIT

Conditionnement	
	Kit de 20 kg contenant : - 1 bidon métallique de 14,8 kg : résine - 1 bidon métallique de 5,2 kg : durcisseur CEGESABLE : sac de 25 kg CEGEPRIM SBH : seau rectangulaire de 5 kg
Couleur	Couleur du mélange : ambré
Durée de Conservation	2 ans dans son emballage d'origine intact
Conditions de Stockage	Non ouvert et stocké entre +10°C et +30°C.
Densité	Densité du mélange : environ 1,1

RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION

Consommation	<u>Application en 2 passes avec finition sablée :</u> ▪ CEGEPRIM BH2 : minimum 700 g/m², soit une première passe d'au minimum 400 g/m² puis une seconde passe d'au minimum 300 g/m² ▪ CEGESABLE : sablage à raison d'environ 3,5 à 4 kg/m² (après aspiration du surplus) <u>Application en 1 passe avant le promoteur d'adhérence :</u> ▪ CEGEPRIM BH2 : minimum 800 g/m² ▪ CEGEPRIM SBH : minimum 100 g/m²
Température de l'Air Ambiant	Entre +10°C et +30°C. Il est conseil de stocker avant emploi les pots de CEGEPRIM BH2 dans un local entre +15°C et +30°C.
Humidité relative de l'Air	≤ 80% HR Les conditions hygrométriques du local n doivent pas provoquer de risques de condensation.
Temps ouvert / Durée pratique d'utilisation (DPU)	▪ ~ 2 h à +10°C ▪ 30 à 40 min à +20°C ▪ 15 à 20 min à +30°C Ces valeurs sont indicatives.
Délai d'attente / Recouvrement	<u>Délai de recouvrabilité par le CEGEPRIM_SBH :</u> ▪ minimum 24 h à +10°C ▪ minimum 12 h à + 23°C ▪ minimum 6 h à +30°C <u>Délai d'attente avant ragréage ou carrelage, selon les cas :</u> ▪ minimum 24 h à 23°C après la finition sablée ; ▪ minimum 2 h à 23°C après l'application de CEGEPRIM SBH Respecter les temps de séchage du ragréage indiqués pour chaque revêtement mis en œuvre. <u>Délai d'attente avant pose de parquet en direct sur la barrière :</u> 48h après la mise en œuvre de CEGEPRIM BH2 avec une colle parquet de la gamme Adheflex®.
Temps de Séchage	env. 24 h

VALEURS DE BASE

Toutes les valeurs indiquées dans cette Notice Produit sont basées sur des essais effectués en laboratoire. Les valeurs effectives mesurées peuvent varier du fait de circonstances indépendantes de notre contrôle.

INSTRUCTIONS POUR L'APPLICATION

PRÉPARATION DU SUPPORT

Le support doit être plan, sain, solide, stable, propre (exempt de produits gras, de cire et de produit de cure) parfaitement dépoussiéré et âgé au minimum de 28 jours.

Il peut être humide (mat en surface) mais non ruisselant.

NEUF

Les supports béton doivent être grenaillés ou poncés (pour les petites surfaces). Les chapes doivent être poncées.

RÉNOVATION

- Ancien carrelage conservé : vérifier l'adhérence des carreaux, les sceller à nouveau si nécessaire, nettoyer leur surface par lessivage sodé suivi d'un rinçage à l'eau claire, laisser sécher, dépolir la surface avec une ponceuse et dépoussiérer soigneusement.
- Autres revêtements : remettre à nu le support (éliminer en totalité les ragréages, traces de colle, peintures de sol et mortiers-colles, etc.) en réalisant un grenaillage ou un rabotage selon les exigences du chantier.

Traitement des fissures et joints de fractionnement :

- Fissures : les ouvrir en V à l'aide d'une meule à tronçonner et les dépoussiérer.
- Joints de fractionnement : les nettoyer et les dépoussiérer. Puis les combler avec **CEGEPRIM BH2** sablé à refus en surface avec **CEGESABLE**.

Rattrapage ponctuel de planimétrie pour le reprofilage des flaches :

- Appliquer le mélange **CEGEPRIM BH2** (1 part) + sable (1 part).

MÉLANGE

1. Verser dans le grand bidon contenant la résine (produit transparent) la totalité du durcisseur (couleur orangée).
2. Mélanger soigneusement les deux produits avec un malaxeur à vitesse lente (200 tr/min) jusqu'à obtention d'un mélange homogène de couleur uniforme.
3. Durée du malaxage : 2 à 3 min.

APPLICATION

Méthode en 2 passes avec finition sablée

1. Appliquer immédiatement après mélange, la première couche de CEGEPRIM BH2 à une consommation de 400 g/m² minimum(*) avec une spatule crantée de type TKB B2 de façon régulière pour obtenir une couche continue dépourvue d'aspérités.
2. Le lendemain (après réticulation de la première couche), appliquer la seconde couche de 300 g/m² avec la spatule crantée TKB B2.
3. Pour permettre l'ancrage mécanique de l'enduit de ragréage, du mortier-colle ou de la colle à parquet, répartir à refus sur la seconde couche **fraîche** le **CEGESABLE** (sable siliceux lavé séché de granulométrie 0-1 mm). La surface du sable doit présenter sa couleur d'origine (couleur du sable sec).
4. Le sablage peut être réalisé soit au fur et à mesure de l'application de la résine, soit sur la totalité de la surface en utilisant des chaussures cloutées pour circuler sur CEGEPRIM BH2 frais.
5. Après 24h minimum, balayer l'excédent de sable avec un balai droit puis procéder à une aspiration industrielle soignée.

Méthode en 1 passe suivie du promoteur d'adhérence (hors Avis Technique)

Cette méthode s'applique pour les locaux P2 et P3 uniquement, avant :

- pose d'un carrelage collé en direct avec ou sans application d'un enduit de sol ;
- pose d'un revêtement de sol souple sur enduit de sol ;
- **important : cette méthode n'est pas autorisée en local P4/P4S ni en cas de collage direct de parquet.**

1. Appliquer immédiatement après mélange une couche de CEGEPRIM BH2 de 800 g/m²(*) minimum avec une spatule crantée de type TKB C1 ou à dents carrées 4 x 4 x 4 mm de façon régulière pour obtenir une couche continue.
2. Pour permettre l'ancrage mécanique de l'enduit de ragréage ou du mortier-colle : le lendemain; sur **la barrière non poissante à la marche**, appliquer au rouleau le promoteur d'adhérence **CEGEPRIM SBH**.

(*) Attention cette consommation sera plus importante si le support présente un état de surface irrégulier.

NETTOYAGE DES OUTILS

Taches et outils (immédiatement après emploi) : à l'eau claire.

INFORMATIONS LÉGALES

Les informations, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier, ni aucune responsabilité découlant de quelque relation juridique que ce soit. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de vente et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la Notice Produit correspondant au produit concerné, accessible sur internet ou qui leur sera remise sur demande.

SIKA FRANCE S.A.S.
84 rue Edouard Vaillant
93350 LE BOURGET
FRANCE
Tél.: 01 49 92 80 00
Fax: 01 49 92 85 88
www.sika.fr

Sika Automotive France SAS
Z.I. des Béthunes, 15, rue de l'Equerre,
CS40444 Saint Ouen l'Aumône
95005 Cergy Cedex - France
Tél.: 01 34 40 34 60
www.sika.fr

CEGEPRIMBH2-fr-FR-(08-2026)-1-1.pdf

Notice Produit
CEGEPRIM BH2
Août 2026, Version 01.01
020815120010000079

